

Bosnie-Herzégovine : 31 ans après les massacres de la région de Žajni? et toujours 48 disparus

Description

D'avril à juin 1992, en marge de la guerre de Bosnie (1992-1995), plusieurs massacres de civils ont été perpétrés par des miliciens rattachés à l'Armée de la République serbe de Bosnie (RS) dans la région de Žajni? (commune de moins de 5 000 habitants, actuellement située en RS). La plupart des victimes ont été abattues au pavillon de chasse de Mostina près de Žajni?. Selon les données de l'Institut des personnes disparues de Bosnie-Herzégovine, 138 personnes ont disparu lors de ces événements. Sept fosses communes ont été mises au jour au cours des années 2000, dissimulant les corps de 60 victimes ; la plus grande accueillait les dépouilles de 18 personnes (la plus jeune avait 19 ans), exhumées en septembre 2002. Au total, 90 victimes ont été retrouvées et identifiées dans la région, ce qui signifie que le sort des 48 autres disparus de Žajni? reste inconnu.

C'est pourquoi, à l'occasion de la commémoration du 31^{ème} anniversaire de ces massacres, l'Association pour la recherche sociale et les communications (UDIK) a tenu à rappeler que les recherches se poursuivent. Fondée en 2013, l'UDIK est une organisation non gouvernementale engagée pour le respect des Droits de l'Homme dans le cadre de la transmission de la mémoire des crimes de guerres dans l'ex-Yougoslavie.

Rappelons que, dans cette affaire, Milorad Živkovi?, Milun Kornja?a, Milosav Jovanovi?, Marijan Jovanovi? et Slavko Jovanovi? ont été condamnés à des peines allant de six à onze ans de prison. Deux autres Bosniens accusés des faits, Duško Tadi? et Stevo Jovanovi?, ont été acquittés.

En 2015, la Cour de Bosnie-Herzégovine a confirmé l'acte d'accusation contre D. Kornja?a, commandant du quartier général de guerre de la municipalité serbe de Žajni?e lors des événements. L'homme aurait participé à la planification et ordonné la persécution de la population non serbe de la zone. Malgré ces accusations et l'émission d'un mandat d'arrêt à son encontre, celui-ci n'a pas été inquiété car, vivant à Novi Sad, il est toujours inaccessible aux autorités judiciaires de Bosnie-Herzégovine. En 2021, Aleksandar Vucic avait précisé que l'intéressé ne serait pas extradé, car il s'agissait d'un ressortissant serbe et d'un médecin réputé. Malgré la position des autorités serbes sur ce dossier, l'UDIK a une nouvelle fois demandé à Belgrade d'extrader D. Kornja?a et de le remettre à la Cour de Bosnie-Herzégovine.

Sources : Avaz, Slobodna Bosna, Sarajevo Times, RTVBPK.

date créée

03/06/2023

Champs de Méta

Auteur-article : Stéphan Altasserre